

11 décembre 2020

Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick 515, rue King C.P. 6000 Fredericton (N.-B.) E3B 4X1

Cher entrepreneur,

Nous utilisons ISNetworld (https://www.isnetworld.com/fr/) depuis maintenant un an pour renforcer la sécurité des entrepreneurs d'Énergie NB. Pour faire suite aux communications précédentes concernant les exigences d'inscription à ISNetworld, nous aimerions vous fournir l'information suivante.

Toutes les entreprises effectuant des travaux à haut risque pour Énergie NB devront s'inscrire à ISNetworld dans le délai stipulé sur le document d'appel d'offres après avoir obtenu le contrat. L'exigence d'inscription à ISNetworld est désormais intégrée dans les conditions générales pour la sous-traitance des travaux à haut risque. Si votre entreprise est un abonné actuel, il n'y a pas de frais supplémentaires ; cependant, veuillez vous assurer que votre entreprise a rempli les exigences spécifiques à Énergie NB. Si votre entreprise est nouvelle sur ISNetworld, il y'a des frais annuels reliés à ce service qui varient en fonction de la taille de l'entreprise. Vous trouverez de plus amples renseignements sur leur site Web. L'abonnement peut être utilisé pour d'autres clients qui ont également ISNetworld comme exigence.

L'inscription à ISNetworld présente un avantage mutuel pour Énergie NB et nos entrepreneurs. Grâce à l'amélioration de l'évaluation des programmes de prévention des entrepreneurs et à la validation des qualifications des ressources, l'accent mis sur la sécurité qui en résulte sera avantageuse à Énergie NB, à vous les entrepreneurs et, surtout, à vos employés. Grâce à ce programme, votre entreprise fera évaluer ses programmes de préventions par rapport aux exigences de travail d'Énergie NB. ISNetworld vous fournira en retour de l'information sur comment combler les lacunes identifiées, dans le but de renforcer vos programmes de préventions.

Énergie NB et ISN sont à votre disposition pour vous aider pendant le processus d'inscription. Pour les entreprises qui ne sont pas encore inscrites, nous vous encourageons à consulter dans un premier temps le programme de gestion des entrepreneurs et les exigences d'ISNetworld au : https://www.isnetworld.com/fr/. Vous pouvez communiquer avec l'équipe du service clientèle d'ISN par téléphone au (844) 773-3551 si vous avez des questions supplémentaires ou si vous avez besoin d'aide pour vous inscrire. Les questions spécifiques à Énergie NB peuvent être envoyées à ISNImplementationTeam@nbpower.com.

Nous sommes reconnaissants de la collaboration et la participation de votre entreprise pour apporter cette solution de sécurité en fonction de la technologie à notre relation d'affaires.

Nous vous remercions de votre intérêt constant pour la prestation de services sécuritaires à Énergie NB.

Cordialement,

Lynn Arsenault

Vice-présidente, Ressources humaines

Lori Clark

Vice-présidente principale, Exploitation

Clark